



La commission exécutive de la Fédération CGT des services publics réunie le 23 mai 2019 apporte tout son soutien au peuple algérien qui, depuis le 22 février, se soulève pour ses droits fondamentaux et pour les libertés démocratiques.

La CEF a été informée de l’incarcération dans une prison militaire, à la suite de la décision arbitraire d’un tribunal militaire, de la militante Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs et députée démissionnaire suite aux mobilisations engagées depuis le 22 février.

Ses avocats ont informé la presse que Louisa Hanoune avait été inculpée pour : « *complot ayant pour but de porter atteinte à l’autorité du commandant d’une formation militaire* » et de « *complot pour changer le régime* ».

La CEF demande l’arrêt des poursuites à l’encontre de Louisa Hanoune et sa libération immédiate. Elle invite les militants de la fédération à multiplier les prises de position allant dans le sens du soutien aux justes revendications du peuple algérien et à la libération de la militante Louisa Hanoune.

Adopté à l’unanimité des présent-e-s